



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## **AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**CA/ DPF / 01 /2018**

### **TRAVAUX D'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE**

La Banque de l'Habitat se propose de lancer une consultation nationale pour les travaux d'installation et la mise en service d'un système de vidéo surveillance

Les représentants des entreprises spécialisées et disposant d'un service après vente désirant participer à cette consultation doivent se présenter muni de leur cachet auprès de la Direction de la Sécurité Générale, bureau 12 à l'adresse suivante :

**18 Avenue Mohamed V 1080 -Tunis**

contre le versement en espèce de la somme de **cent (100 ) dinars** non récupérable au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Mont plaisir Tunis.

Les offres, dont la validité exigée, est de 90 jours, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres, doivent être envoyées sous pli fermé par voie postale recommandée, par rapid poste, ou par remise directe au bureau d'ordre central au nom de :

**Banque de l'Habitat  
18 avenue Mohamed V 1080 Tunis**

et, portant la mention

**Ne pas ouvrir  
Consultation Nationale CA/DPF/01/2018  
« TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE  
D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE ».**

La date limite de réception des offres est fixée au lundi 19 février 2018 jusqu'à 16 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.